



Sécurité sociale  
La Vie en Plus

# LA FORMATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Chiffres clés 2017



CPNEFP  
Commission Paritaire Nationale  
Emploi Formation Professionnelle



UCANSS  
UNION DES CAISSES NATIONALES  
DE SÉCURITÉ SOCIALE

# Vue d'ensemble de la Sécurité sociale



105 225 salariés en formation



67,7% taux d'accès à la formation



4 984 656 heures de formation suivies pendant l'année



47 heures nombre moyen d'heures de formation par salarié formé



5% de la masse salariale brute consacrée à la formation professionnelle

## Accès à la formation selon la situation du salarié formé



67,1%

HOMMES  
ayant participé  
au moins une fois  
dans l'année  
à une action  
de formation



67,9%

FEMMES  
ayant participé  
au moins une fois  
dans l'année  
à une action  
de formation

Heures de formation en moyenne suivies par les employés de niveau 1 à 3

73 h

74,3% des personnes de moins de 26 ans et 67,7% des 45 ans et plus ont eu accès à une session de formation.



# La certification au cœur de la politique emploi-formation

Le bilan d'activité permet de constater une augmentation des CQP délivrés aux salariés attestant d'une politique active en la matière pour le Régime général :

**7** certificats de qualification professionnelle (CQP) sont reconnus par la branche

**2 954** salariés du Régime général de Sécurité sociale ont obtenu un CQP

- 35 % d'augmentation de recours aux contrats de professionnalisation.
- La création du CQP Gestionnaire carrière, valorisant ainsi la dimension stratégique du secteur carrière par la reconnaissance d'un métier et la création d'une certification dédiée propre à la branche Retraite.
- La rénovation du CQP Manager Opérationnel.

Ces résultats démontrent la capacité de tous les acteurs du Régime général des organismes de sécurité sociale à se mobiliser autour de cet enjeu prioritaire, dans le prolongement des orientations définies par les partenaires sociaux en CPNEFP. Cette priorité s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme de la formation visant à faciliter la certification des compétences en vue de sécuriser les parcours professionnels.

## La certification des compétences pour la branche



**27**  
Contrôleur  
recouvrement



**31**  
Délégué  
de l'assurance  
maladie  
(DAM)



**49**  
Contrôleur  
allocataire



**165**  
Manager  
opérationnel  
(SAM)



**694**  
Conseiller  
offre de  
service



**1988**  
Gestionnaire  
conseil

# Les dispensateurs et les achats de formation



67,6 M €

Montant global des achats de formation facturés aux organismes du Régime général

65%

du montant global ont été achetés aux opérateurs institutionnels<sup>1</sup>

35%

ont été dispensés par des organismes de formation externes

Les trois domaines de formation dans lesquels les organismes du Régime général achètent le plus de formation aux prestataires non-institutionnels, et qui couvrent à eux seuls près de 9,2 millions d'euros, soit 39% du montant total des achats, sont :



Le management



Les formations à caractère médical, sanitaire et social



Efficacité personnelle, langues étrangères

# Le financement de la formation pour les salariés de la Sécurité sociale



257,5

millions d'euros de dépenses de formation soit un effort constant de 5% de la masse salariale brute



1 657

euros dépensés en moyenne par salarié à l'effectif

1 652 euros  
en 2016

Dans l'objectif d'assurer une continuité et une stabilité financière, les partenaires sociaux du Régime général ont décidé de maintenir un même niveau de financement mutualisé de la formation auprès d'Unifonction pour l'année 2017 à hauteur de 1,15% de la masse salariale brute.

<sup>1</sup> Les opérateurs institutionnels sont l'Institut 410, l'EN3S, le CETAF, la CRAMIF, l'EGOC, la CGSS Martinique.